

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-737/SG/FP portant promotion d'un agent technique du corps territorial des Travaux Publics admis à une pension des travaux Publics, admis à une pension de retraites.

n° 74-737/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
26 avril 1974

Numéro JO  
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro  
10 mai 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aman Amir, agent technique principal de 3e échelon du corps territorial des Travaux publics et du Port, précédemment en service à la voirie de Djibouti (Ministère de l'Intérieur et des Affaires musulmanes), admis à faire valoir ses droits à une pension de retraites pour compter du 1er avril 1974, est promu à la classe exceptionnelle de son cadre pour compter du 1er octobre 1973.